

Intitulé de l'UE	Réalités psycho-médico-sociales 1
Section(s)	- (3 ECTS) Bachelier: assistant social DC

Responsable(s)	Heures	Période
Stéphane GODEMONT Béatrice LOIR	50	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Introduction à la psychologie	25h	Stéphane GODEMONT
Sciences médico-sociales 1	25h	Béatrice LOIR

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Introduction à la psychologie : 21h de théorie, 3h d'exercices/laboratoires, 1h de remédiation obligatoire
Sciences médico-sociales 1 : 18h de théorie, 6h de travaux, 1h de remédiation obligatoire

Langue d'enseignement
Introduction à la psychologie : Français
Sciences médico-sociales 1 : Français

Connaissances et compétences préalables
Nihil

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Etablir une communication professionnelle <ul style="list-style-type: none"> ◦ Adopter le langage professionnel du secteur • Interagir avec son milieu professionnel <ul style="list-style-type: none"> ◦ Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies • Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable <ul style="list-style-type: none"> ◦ Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel. • Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux <ul style="list-style-type: none"> ◦ Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs ◦ Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension • Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés

- Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

Objectifs de développement durable



Faim "Zéro"

Objectif 2 Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

- 2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.
- 2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées.



Bonne santé et bien être

Objectif 3 Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

- 3.2 D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus.
- 3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles.
- 3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être.
- 3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une assurance-santé, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable.



Éducation de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Citer, décrire, expliquer et identifier différentes méthodes, approches et concepts fondamentaux propres à la psychologie
- Analyser des situations, des comportements, des processus et des états internes au moyen des concepts vus au cours d'introduction à la psychologie

Contenu de l'AA Introduction à la psychologie

- Spécificités et applications de la psychologie
- Méthodes utilisées
- Approches psychanalytique, humaniste, cognitivo-comportementale et systémique

- La personnalité
- L'intelligence
- La motivation et les frustrations
- Les émotions

Contenu de l'AA Sciences médico-sociales 1

- Concept de santé, analyse de facteurs de risques y compris les facteurs sociaux déterminants et indicateurs de santé.
- Prévention et promotion de la santé.
- Approche de grandes pathologies et leur impact sociétal : la dépression nerveuse.
- Atelier : applications particulières à l'alimentation, la crise sanitaire induite par le Covid-19, la santé mentale et les objectifs de développement durable (ODD)

Méthodes d'enseignement

Introduction à la psychologie : cours magistral, approche inductive, approche déductive, approche avec TIC, exercices

Sciences médico-sociales 1 : cours magistral, travaux de groupes, approche déductive

Supports

Introduction à la psychologie : copies des présentations, syllabus, notes d'exercices, activités sur eCampus

Sciences médico-sociales 1 : copies des présentations, compléments pour les Ateliers

Ressources bibliographiques de l'AA Introduction à la psychologie

Bibliographie à l'usage des étudiants (syllabus)

Ressources bibliographiques de l'AA Sciences médico-sociales 1

Bibliographie sélective

Observatoire de la santé du Hainaut – Santé en Hainaut n°12, Tableau de bord de la santé 2016, 2016

Tableau de bord wallon de la santé 2013

Sitographie :

<https://observatoiresante.hainaut.be/>

<http://sante.wallonie.be/>

<https://www.aviq.be/>

<https://statbel.fgov.be>

<https://www.who.int/fr>

Évaluations et pondérations

Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Introduction à la psychologie : 50% Sciences médico-sociales 1 : 50%
Langue(s) d'évaluation	Introduction à la psychologie : Français Sciences médico-sociales 1 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Introduction à la psychologie :

Examen écrit en ligne (100%) sous forme de « vrai ou faux » et de QCM (réponses à sélectionner dans un temps limité) théoriques et pratiques (exercices) via Moodle. Au jour et à l'heure du bilan, l'étudiant.e. doit obligatoirement être en possession de son mot

de passe.

Ces modalités d'évaluation sont valables pour toutes les sessions.

L'évaluation pondérée permet à l'étudiant.e d'identifier ses points forts et ses points faibles au sein de chaque AA. Il lui est en effet indispensable d'acquérir les notions et concepts de base propres à chacune de celles-ci et requis pour le développement des compétences de l'UE.

D'une part, l'AA « Introduction à la psychologie » met plus l'accent sur l'acquisition de concepts indispensables en psychologie. D'autre part, l'AA « Sciences médico-sociales 1 » priorise les liens entre le social et la santé.

Chacune des deux AA permet aussi de donner des repères de nature à guider l'étudiant.e dans ses choix futurs (secteurs de stages et cours à option de fin de cycle).

Méthode d'évaluation de l'AA Sciences médico-sociales 1 :

Examen écrit (100%) : questions ouvertes (75%) et « vrai ou faux (à justifier) » (25%), pour l'évaluation de l'appropriation des connaissances, la compréhension, l'analyse et les applications.

Ces modalités d'évaluation sont valables pour toutes les sessions.

L'évaluation pondérée permet à l'étudiant.e d'identifier ses points forts et ses points faibles au sein de chaque AA. Il lui est en effet indispensable d'acquérir les notions et concepts de base propres à chacune de celles-ci et requis pour le développement des compétences de l'UE.

D'une part, l'AA « Introduction à la psychologie » met plus l'accent sur l'acquisition de concepts indispensables en psychologie. D'autre part, l'AA « Sciences médico-sociales 1 » priorise les liens entre le social et la santé.

Chacune des deux AA permet aussi de donner des repères de nature à guider l'étudiant.e dans ses choix futurs (secteurs de stages et cours à option de fin de cycle).

Année académique : **2023 - 2024**